

PROJET PEDAGOGIQUE

Du CFA Acseá Formation



SOMMAIRE

<i>I. Le projet pédagogique du CFA d'Acseá Formation</i>	3
1. Introduction	3
2. Nos engagements au service des apprenti.e.s	3
3. En résumé	3
<i>II. La présentation de notre CFA</i>	4
1. Les formations proposées en apprentissage	4
2. Le partenariat avec les entreprises	5
<i>III. Le fonctionnement du CFA</i>	6
1. Le Conseil de Perfectionnement	6
2. L'entrée au CFA	6
3. L'organisation interne	6
4. L'équipe pédagogique	6
<i>IV. L'apprenti.e au cœur de la formation</i>	7
1. Le livret d'apprentissage	7
2. Le suivi de formation	7

I. Le projet pédagogique du CFA d'Acséa Formation

1. Introduction

Le projet pédagogique du CFA Acséa Formation définit **les conditions** favorisant la réussite des apprenti.e.s, afin de leur permettre de devenir des professionnel.le.s qualifié.es.

L'alternance de situations d'apprentissage en milieu professionnel et en centre de formation est la clé de la réussite de la formation par la voie de l'apprentissage. Cette étroite collaboration entre l'apprenti.e, l'entreprise et notre CFA permet de tout mettre en œuvre pour le succès de l'apprenti.e.

Notre pédagogie axée sur le « faire » et le suivi individualisé des apprenant.e.s crée un environnement favorable à l'épanouissement individuel de l'apprenti.e et à l'atteinte des objectifs suivants :

- ✓ Apprendre un métier
- ✓ Obtenir une certification / qualification reconnue
- ✓ S'insérer durablement en emploi

2. Nos engagements au service des apprenti.e.s

- La mise en place d'un **accompagnement individualisé** et régulier tout au long de la formation en entreprise et au CFA.
- **Une écoute et un soutien personnalisé** pour accompagner les personnes les plus en difficulté.
- L'encouragement à **la poursuite** des cursus de formation.
- La mise à disposition de notre **connaissance du territoire** et du tissu économique au service d'une insertion professionnelle durable.
- La prise en compte de la situation de handicap pour la mise en place des compensations nécessaires.
- Une approche globale afin de sécuriser les parcours et d'éviter les ruptures ou les interruptions de formation, en levant des freins à la formation.
- Une proximité avec les entreprises d'accueil, afin de mettre en œuvre l'objet du contrat d'apprentissage à travers la pédagogie de l'alternance.
- Une approche pédagogique centrée sur la notion d'engagement des parties prenantes (apprenti, entreprise, CFA) et sur une démarche de collaboration entre elles.

3. En résumé

Au cœur du projet pédagogique, la collaboration entre l'équipe pédagogique et le maître d'apprentissage, permet de renforcer la motivation des personnes en apprentissage, de limiter les situations de décrochage et d'adapter les pratiques pédagogiques en centre et en entreprise.

II. La présentation de notre CFA

Acséa Formation est l'un des 37 établissements et services de l'Acséa. Inscrite de ce fait dans le mouvement de l'Économie Sociale et Solidaire, Acséa Formation développe depuis 1982 des formations centrées sur le développement des compétences au service d'une insertion professionnelle durable.

Personnes en recherche d'emploi, salarié.e.s, apprenti.e.s, personnes en reconversion professionnelle s'adressent à nous pour réaliser leur projet de formation.

Acséa Formation est centre de formation d'apprenti.e.s depuis juillet 2020.

Notre CFA est labellisé :

- Qualiopi
- NF Service

Depuis le 6 décembre 2021, Acséa Formation est certifiée NF Service NF 214 pour la formation professionnelle en alternance et hors alternance. Cette marque de qualité est délivrée par AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant, après un examen complet du service proposé et de notre organisation. La marque NF Service apporte la preuve que notre service respecte les exigences fixées dans un cahier des charges strict. La qualité de notre service est contrôlée tous les ans. NF Service contribue à distinguer les services sérieux, fiables et de qualité. [Dépliant NF 214](#)

1. Les formations proposées en apprentissage

Les métiers de l'hôtellerie-restauration (*salle, cuisine, réception et étages*) :

- Serveur.euse en salle
- Cuisinier.e
- Employé.e d'étages
- Gouvernant.e en hôtellerie
- Réceptionniste

Les métiers du commerce :

- Employé.e commercial.e en magasin
- Vendeur.euse conseil en magasin
- Manager d'unité marchande

Les métiers du bâtiment :

- Plaquiste

Les métiers de la propreté :

- Agent.e de propreté et d'hygiène

Les métiers du sanitaire et social :

- Assistant.e de vie aux familles

Dans une échéance proche, nous avons prévu de développer l'apprentissage sur le titre professionnel AMUM (Assistant.e d'unité marchande).

2. Le partenariat avec les entreprises

Présentes sur les différents territoires du Calvados depuis plus de 40 ans, les équipes pédagogiques ont une solide connaissance et expertise du tissu économique et des entreprises qui le composent.

Plusieurs maîtres d'apprentissage participent activement aux passages des différents titres professionnels en tant que jury.

Au fil des années, nous avons créé un véritable partenariat avec les entreprises dans le cadre notamment d'accueil de stagiaires sur l'ensemble des dispositifs proposés par notre organisme de formation (dispositif qualifiant et certifiant de la formation continue).

De même, dans le cadre de la veille pédagogique, nos équipes pédagogiques réalisent des immersions au sein de ces entreprises, pour prendre en compte les évolutions professionnelles et ainsi adapter les contenus pédagogiques.

III. Le fonctionnement du CFA

Le directeur d'Acseá Formation est le responsable du CFA. Il détermine la politique d'investissement en lien avec le Conseil de Perfectionnement.

1. Le Conseil de Perfectionnement

Il se compose du directeur d'Acseá Formation (ou son représentant), des membres de l'équipe pédagogique, des représentants élus des apprenti.e.s, ainsi que des structures socio-économiques du bassin. (Prescripteurs, Branche professionnelle, Entreprises, DREETS, FJT, ...)

Le Conseil de Perfectionnement se réunit à minima une fois par an. Il a un rôle consultatif afin d'échanger sur l'organisation, le fonctionnement et les aspects pédagogiques du CFA en vue d'une amélioration continue des pratiques.

2. L'entrée au CFA

Toute candidature pour intégrer notre CFA débute par un entretien avec le/la formateur.ice référent.e de la formation ou la chargée de développement formation, afin d'évaluer la motivation, de s'assurer que le projet professionnel est cohérent et en adéquation avec la formation souhaitée. Ce premier entretien est suivi de tests de positionnement, afin d'évaluer les connaissances théoriques dans les matières générales et professionnelles du candidat.

A partir de ces résultats, nous formalisons un parcours adapté au profil de la personne en fonction de ses connaissances théoriques et des éventuels handicaps de l'apprenant.e. : Plan individuel de formation (PIF).

3. L'organisation interne

Le/La formateur.trice référent.e est chargé.e du positionnement et de l'accueil des apprenti.e.s. Il/elle contrôle l'assiduité des apprenti.e.s en centre de formation et en entreprise. Il/elle est à l'écoute des apprenti.e.s en cas de difficultés rencontrées, est un interlocuteur.trice privilégié.e des maîtres d'apprentissage, et effectue des entretiens de suivi tout au long de la formation.

4. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique développe les supports de formation et mises en situations pédagogiques, d'évaluation, de remédiation et de certification pour les apprentissages, afin d'atteindre les objectifs visés par le contrat d'apprentissage. Elle conduit, anime, évalue et suit la formation des apprenti.e.s. Elle participe aux actions de remédiation destinées aux apprenti.e.s. Elle participe aux actions de promotion de l'apprentissage et au fonctionnement du CFA. Elle participe aussi à la réflexion et aux actions menées dans le cadre du projet pédagogique.

IV. L'apprenti.e au cœur de la formation

1. Le livret d'apprentissage

Le livret de suivi est un outil pédagogique. Il permet de faire le lien entre les différents acteurs de la formation : apprenti.e, maître d'apprentissage et CFA.

Le livret est un moyen permettant de consigner les acquis et de suivre la progression, afin d'optimiser la formation en développant les relations entre le CFA et les entreprises.

Il permet d'améliorer la concertation pour obtenir une alternance pédagogique efficiente entre l'entreprise et le CFA.

L'apprenti.e est responsable de la tenue de son livret. Il/elle est chargé.e de faire le compte rendu des activités réalisées pendant sa période en entreprise et de faire émarger son bilan par le maître d'apprentissage. Ce dernier pourra y apporter une appréciation générale pour la période donnée.

L'apprenti.e remet son livret au / à la formateur.ice référent.e à chaque retour de période en entreprise pour analyse. Une remédiation est réalisée si le besoin se fait sentir.

La collaboration entre le CFA et l'entreprise permet à l'apprenti.e de recevoir une formation cohérente et adaptée à ses besoins

2. Le suivi de formation

Pour procéder à une première évaluation du déroulement de la formation et éventuellement d'adapter cette dernière, le CFA réalise un suivi en entreprise dans les deux mois qui suivent la conclusion du contrat d'apprentissage. Lors de cet entretien auquel participent le/la formateur.trice référent.e, le maître d'apprentissage et l'apprenti.e, un premier bilan est réalisé sur l'organisation de l'alternance, le contenu de la formation, ...

Des bilans sont réalisés par le/la formateur.trice référent.e à raison de deux passages par an au minimum. D'autres visites peuvent être organisées pour répondre à d'éventuelles sollicitations.

Ces visites d'entreprise sont un moyen de faire le lien entre le CFA et l'entreprise et ainsi de faire le point sur la formation : l'articulation centre/entreprise, la connaissance de la progression de l'apprenti.e et l'identification des besoins des différents acteurs.